

## ELINGAGE

### Article R4323-47 du Code du Travail :

*Les accessoires de levage sont choisis et utilisés en fonction des charges à manutentionner, des points de préhension, du dispositif d'accrochage, des conditions atmosphériques, et compte tenu du mode et de la configuration d'élingage.*



Au travers de cette formation, les participants auront l'occasion d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de réaliser l'élingage des charges dans les règles de l'art. Ils seront aussi capables de choisir les élingues et accessoires adéquates.

**OBTENIR UN DEVIS**

#### PUBLIC :

Conducteurs d'engins de levage,  
chefs d'équipes et  
personnels ouvriers

#### NOMBRE DE PERSONNES :

6 à 12 personnes

#### DUREE :

Nous consulter pour une étude  
personnalisée.

#### DEROULEMENT :

Approche théorique en salle,  
et mise en application  
sur le terrain

#### LIEUX

Sur chantier ou dépôt

#### OUTILS PEDAGOGIQUES :

Films, diaporamas,  
et exercices pratiques

## PROGRAMME

#### THEORIE

- Les accidents et leurs conséquences
- Les engins de levage
- Les accessoires de levage
- Les élingues, sangles, câbles...
- Les méthodes d'élingage
- Vérification des élingues
- La C.M.U, et calcul de charges
- Exercices théoriques d'application
- Les gestes de commandement au grutier
- Les EPI de l'élingueur

#### PRATIQUE

- Mise en application pratique sur le terrain
- Restitution en salle

#### TEST FINAL D'EVALUATION